



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 6 juin à 19h00,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 24/05/2024
Date d'affichage : 24/05/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 14
- votants : 20

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 16
- procurations : 8
- **nombre total de voix exprimées : 24**

Etaient présents :

Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Pascal GODIN, Boris LOICHOT, Elisabeth REDOUTEY, Pierre VAUFREY, Christelle VUILLEMIN.

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Christian MOREL, Daniel PRIEUR.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Bernard JACQUET,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Les membres du bureau approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

Les membres du bureau approuvent le compte-rendu de la séance précédente à l'unanimité (7 mars 2024).

Objet : DE2024-07 : Convention de partage de données sur la pollution lumineuse avec l'université de Franche-Comté

Des échanges ont été engagés avec le laboratoire ThéMA afin de poursuivre l'analyse de l'éclairage public dans le cadre des recherches de l'axe Paysage et Environnement à travers le programme TNT « Trame Noire et Territoire ».

Une modélisation de la pollution lumineuse à haute résolution spatiale va être réalisée sur les territoires du PNR du Doubs Horloger et de la CCPHD à partir de la localisation des points lumineux connus. Le premier objectif est de valider cette modélisation à l'aide des données issues de mesures terrain sur cette zone d'étude. Ensuite, des relevés complémentaires pourront être réalisés. Enfin, l'objectif est de proposer une intégration de cette pollution lumineuse dans la modélisation des réseaux écologiques des espèces nocturnes pour cartographier les espaces constituant la trame noire et localiser des mesures de réduction de la pollution.

La présente convention a pour objet de favoriser les échanges de données et d'études sur la pollution lumineuse du programme TNT entre ThéMA et les territoires. Elle fixe notamment les modalités d'échanges des parties prenantes à cette convention.

Dans le cadre du programme TNT, ThéMA souhaite avoir accès aux données de l'étude de la pollution lumineuse en possession des territoires elles-mêmes issues de données provenant en partie du SYDED.

En échange, ThéMA s'engage à tester d'une part son modèle sur les territoires concernés et de transmettre à ceux-ci tous les résultats découlant de ce partenariat.

Pour la mise en œuvre du programme TNT, les données transmises par les territoires à ThéMA ont vocation à être valorisées ainsi :

- communication dans des colloques scientifiques ;
- publication dans des revues scientifiques ;
- méditation scientifique (fête de la science, nuit des chercheurs)

Après en avoir délibéré, le bureau :

- **Autorise le président à signer la convention.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
le Président
Denis LEROUX



**Pour le Président et par délégation,
Le Directeur**

Yannick NANCY